

COLLECTIVITÉS : COMMENT CONCILIER CONFORT DES USAGERS ET MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE



"Pour les collectivités, l'enjeu est de concilier performance, fiabilité et supervision intelligente."

Entretien avec **Julien Galot**,
chef des ventes du groupe Poolstar.

Pouvez-vous nous présenter le projet piscine publique que vous avez accompagné en Vendée ?

Julien Galot : Pour ce type de projet, l'enjeu dépasse la simple installation. Il s'agit de garantir une température stable dans le bassin tout en facilitant la gestion et la maintenance pour les équipes de la collectivité. Nous avons donc travaillé avec une pompe à chaleur adaptée aux grands volumes et aux exigences des installations publiques. La solution retenue, la Megaline Fi, combine des performances fiables, une structure robuste et une connectivité qui permet de piloter l'installation à distance.

Qu'est-ce qui distingue la Megaline Fi des autres solutions sur le marché ?

La Megaline Fi se distingue par ses performances optimisées pour les très grands volumes, sa structure robuste en inox et son habillage en acier galvanisé thermolaqué. Sa technologie Full Inverter et ses double compresseurs rotatifs Mitsubishi permettent d'adapter en continu la puissance en fonction des besoins réels du bassin. On consomme uniquement l'énergie nécessaire, ce qui réduit significativement la facture électrique tout en maintenant un fonctionnement silencieux.



Et pour la gestion au quotidien ?

Cette pompe à chaleur pour bassins de très grand volume combine simplicité d'usage et connectivité. Son écran tactile grand format assure une prise en main rapide sur site, tandis que l'application Poolex permet de piloter l'installation à distance, pour ajuster la température et suivre son fonctionnement en temps réel. Connectée au Cloud Poolex, elle offre aux exploitants et au SAV du Groupe Poolstar une vision globale de l'équipement, facilitant l'anticipation des anomalies, l'optimisation des réglages et la préservation des performances dans la durée.

Comment s'est déroulée l'installation ?

La planification a été un élément clé. Nous devons composer avec un local technique existant, des contraintes d'accessibilité et la nécessité de limiter l'impact sur l'exploitation. Grâce à une coordination étroite entre la collectivité, l'exploitant et nos équipes techniques, l'installation s'est déroulée dans des conditions optimales, avec une interruption minimale du service.

Comment les équipes ont-elles été accompagnées ?

Nous avons mis en place une formation dédiée pour les équipes techniques de la piscine, afin qu'elles puissent maîtriser les outils de pilotage et optimiser les réglages. Un suivi post-installation a également été assuré. L'idée n'est pas seulement d'installer un équipement performant, mais de garantir son efficacité dans la durée.

Quels gains ont été observés ou sont attendus ?

Les premiers retours sont très encourageants. On observe une baisse notable des consommations énergétiques et une amélioration du rendement global du système. À moyen terme, la collec-



tivité devrait bénéficier d'une réduction significative des coûts d'exploitation ainsi que d'un meilleur bilan carbone. C'est un investissement structurant pour l'avenir.

Ce modèle est-il reproductible ailleurs ?

Absolument. De nombreuses piscines publiques présentent des profils similaires. À condition de réaliser un audit énergétique en amont et de raisonner en coût global plutôt qu'en simple investissement initial, la pompe à chaleur constitue une solution très pertinente pour les collectivités.

Comment voyez-vous évoluer le marché des centres aquatiques ?

Nous assistons à une accélération vers plus de sobriété énergétique, mais aussi vers davantage de pilotage intelligent. Les collectivités souhaitent des équipements capables d'être supervisés, optimisés et intégrés dans une stratégie énergétique globale.